

EDITO MARS 2021

Salut les amis,

Dans la semaine passée, un coup de téléphone me surprend. Une ancienne Fréfiennne souhaite avoir des renseignements sur nos assurances, sur nos formations, sur la réalité de notre existence. Dire que les bras me tombent n'est pas exagéré. Il y avait longtemps que nous n'avions été mis en doute de cette façon. On a parlé durant une bonne heure. Je l'ai rassuré et ce n'était pas si difficile. Il suffit d'aller sur notre site ou sur celui de la FSGT pour comprendre comment tout cela fonctionne. On a donc reparlé de la FREF qu'elle connaissait, et qu'elle appréciait puisqu'elle a déjà été adhérente. Elle m'a expliqué qu'il s'agissait d'un FFE, qui a mis en doute la FREF en disant que nous étions des escrocs et que nous n'étions pas officiels. J'ai eu l'impression de revenir dans les années 1990. Je ne pensais pas qu'il y avait encore des aficionados de la fédération. J'ai conseillé à cette personne de passer du temps sur notre site et qu'elle y envoie la personne douteuse. Tout est expliqué.

En attendant, plusieurs associations se sont affiliées, et le nombre d'adhérents est en forte hausse. Sans aucun doute, parce que beaucoup de cavaliers d'extérieurs ou de propriétaires de chevaux commencent à se poser des questions sur la nécessité d'être adhérent de la FFE. En réalité, il n'y en a pas. Personne n'oblige qui que ce soit à adhérer à cette fédération, qui n'a d'officiel que de représenter le sport équestre et ses compétitions nationales. N'oublions jamais que La FFE a réussi à casser le tourisme équestre en France et pas que : l'endurance, le western, l'équitation camarguaise... Il faut dire qu'elle a bien été aidé par le syndicat SNETE, qui aura fini par laisser le peu de centres de tourisme équestre qui restaient en activités professionnelles. Quand on pense à l'engouement pour ce métier au cours des années 1980 à 2000, ou on avait compté plus de 500 centres de randonnées équestres, c'est un peu triste, tout de même. Quel carnage. Quelle désillusion. Vous ne les connaissez sans doute pas, mais j'ai une pensée émue, pour les Bernard Monteil, Jean Deloffre, Pierre Deprez, Bernard de Reinach, Gilles Baconnier, Gilles Dewavrin, Bernard Huard, André Lièvre, Jean Pierre Coatleven, Philippe Lappara, Yves Guiraud, et tous ceux qui avaient inventé la formation professionnelle au sein d'une entreprise, Formatour. La FREF était déjà associée au syndicat APTE France, et participait aux réunions de l'association tourisme en espace rural jusqu'en 1998. On y croyait à ce métier passion.

Heureusement (ou pas) qu'entre temps, les professionnels équestres ont créé la commission paritaire des entreprises équestres, permettant à cette branche d'apparaître comme une réalité représentative, avec ses règles, ses formations et ses diplômes, sa convention collective. Cela ne veut pas dire qu'elle est exempte de critiques, mais au moins l'équitation s'est émancipée du carcan de la FFE et du ministère des sports. Faire un brin d'histoire en ces temps de Covid ou tout fout le camp n'est pas inutile.

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement nous concernant grâce à un numéro permanent (Gilbert DE KEYSER au 06 70 07 39 02 et François Xavier BIGO au 06 70 53 81 37) et un secrétariat ouvert tous les jours.

Pour le conseil d'administration
Gilbert DE KEYSER

